

Diplôme : BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) Spécialité : METIERS DU MULTIMEDIA ET DE L'INTERNET Parcours : Création numérique (Crea) Modalités de formation : Alternance (CA et CP)										
Eléments communs à plusieurs parcours (note commune)	Eléments communs à plusieurs UE (note commune)	UNITES D'ENSEIGNEMENT ET MODULES	Nb d'heures	dont CM	dont TD	dont TP	dont Ptut	Credits ECTS	Coef	
SEMESTRE 5 - ALTERNANCE - MMI - CREA									30	2
Compétence 3 : Exprimer										
UE5.3									22	1
<i>Pôle Ressources UE5.3</i>										56
Strat ; Crea ; DWeb	Toutes UE	R5.01 - Anglais	16,00		10,00	6,00			5	
		R5.Crea.05 - Définir une direction artistique	32,00	2,00	30,00				10	
		R5.Crea.06 - Création numérique	61,00	1,00	60,00				16	
		R5.Crea.07 - Ecriture Multimédia et Narration	64,00	4,00	40,00	20,00			16	
Strat ; Crea ; DWeb	Toutes UE	R5.04 - Projet Personnel et Professionnel							0	
		R5.Crea.08 - Adaptation Locale	34,00		34,00				9	
<i>Pôle SAE UE5.3</i>										38
Strat ; Crea ; DWeb	Toutes UE	SAE5.Crea.01 - Créer par/pour le numérique	89,00	3,00	32,00		54,00		26	
		Entreprise							12	
Compétence 5 : Entreprendre										
UE5.5									8	1
<i>Pôle Ressources UE5.5</i>										18
Strat ; Crea ; DWeb	Toutes UE	R5.01 - Anglais							6	
		R5.02 - Management et Assurance qualité	14,00	0,00	14,00	0,00			6	
		R5.03 - Entreprenariat	14,00	0,00	14,00	0,00			6	
	Toutes UE	R5.04 - Projet Personnel et Professionnel							0	
<i>Pôle SAE UE5.5</i>										12
Strat ; Crea ; DWeb	Toutes UE	SAE5.Crea.01 - Créer par/pour le numérique							8	
		Entreprise							4	
L'engagement citoyen est pris en compte dans la ressource R5.03 - Entreprenariat										
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> Dans le cadre de l'alternance, le temps de présence en formation est contractuellement de 35h par semaine. Ce temps peut comprendre à la fois les enseignements encadrés mais également du travail en autonomie. </div>										
Approuvé par LE CONSEIL DE l'IUT1 dans sa séance du 30 mai 2024 Approuvé par LE CONSEIL DE l'EUT dans sa séance du 2 juillet 2024										

Diplôme : BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) Spécialité : METIERS DU MULTIMEDIA ET DE L'INTERNET Parcours : Création numérique (Crea) Modalités de formation : Alternance (CA et CP)									
Eléments communs à plusieurs parcours (note commune)	Eléments communs à plusieurs UE (note commune)	UNITES D'ENSEIGNEMENT ET MODULES	Nb d'heures	dont CM	dont TD	dont TP	dont Ptut	Credits ECTS	Coef
SEMESTRE 6 - ALTERNANCE - MMI - CREA								30	2
Compétence 3 : Exprimer									
UE6.3								18	1
<i>Pôle Ressources UE6.3</i>									18
	Toutes UE	R6.Crea.02 - Création numérique interactive	30,00	4,00	42,00				12
		R6.Crea.03 - Adaptation Locale	10,00		14,00				6
<i>Pôle SAE UE6.3</i>									13
Strat ; Crea ; DWeb	Toutes UE	Entreprise							9
		Portfolio	38,00	1,00			37,00		4
Compétence 5 : Entreprendre									
UE6.5								12	1
<i>Pôle Ressources UE6.5</i>									13
Strat ; Crea ; DWeb		R6.01 - Entrepreneariat	12,00		12,00				5
	Toutes UE	R6.Crea.02 - Création numérique interactive							8
<i>Pôle SAE UE6.5</i>									9
Strat ; Crea ; DWeb	Toutes UE	Entreprise							5
		Portfolio							4
L'engagement citoyen est pris en compte dans la ressource R6.01 - Entrepreneariat									
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin-left: auto; margin-right: auto;"> Dans le cadre de l'alternance, le temps de présence en formation est contractuellement de 35h par semaine. Ce temps peut comprendre à la fois les enseignements encadrés mais également du travail en autonomie. </div>									
Approuvé par LE CONSEIL DE l'IUT1 dans sa séance du 30 mai 2024 Approuvé par LE CONSEIL DE l'EUT dans sa séance du 2 juillet 2024									